



Doc. 13459 corr.
24 mars 2014

Suspension des droits de vote de la délégation russe (article 9 du Règlement de l'Assemblée)

Proposition de résolution

déposée par M. Michael Aastrup JENSEN et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les membres soussignés de l'Assemblée parlementaire, fermement attachés aux idéaux et principes fondateurs du Conseil de l'Europe, ainsi qu'aux procédures contraignantes établies par l'Assemblée pour réaliser une union plus étroite entre ses Etats membres afin de sauvegarder et de promouvoir ces idéaux et principes, sont très préoccupés par le manque de respect persistant, par la Fédération de Russie, de ses obligations et engagements.

Le conflit en Ukraine montre combien il est nécessaire de poursuivre encore la construction européenne. Il appartient au Conseil de l'Europe, qui est l'un des principaux artisans de cette construction, d'adopter une position qui soit conforme à ses principes et valeurs.

Les actions menées par les forces militaires russes dans la péninsule de Crimée, ainsi que les menaces explicites d'actions militaires dans le reste du territoire ukrainien, constituent une violation directe du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies, de l'Acte final d'Helsinki de l'OSCE et du Statut du Conseil de l'Europe, ainsi que des engagements souscrits par la Russie lors de son adhésion. De plus, l'intervention de forces armées sur le territoire de l'Ukraine a été autorisée par le Conseil de la Fédération de Russie le 1er mars 2014.

Conscients des conséquences potentielles d'une telle situation pour la stabilité et la paix en Europe, nous préconisons de réagir plus fermement à une politique fondée sur la démonstration de force et la provocation. Le risque de réactions en chaîne incontrôlées et la crainte de la mise en œuvre d'une stratégie plus vaste que celle qui est appliquée en Ukraine, et plus particulièrement en Crimée, font peser une grave menace sur la sécurité internationale.

En 2000, les droits de vote de la délégation russe avaient été suspendus à cause des activités militaires russes en Tchétchénie. Cette fois, les forces armées russes ont violé l'intégrité territoriale de l'Ukraine; cette violation doit avoir des conséquences immédiates. Les deux initiatives sont inacceptables et en contradiction directe avec les idéaux et les valeurs du Conseil de l'Europe.

Compte tenu de ce qui précède, les soussignés demandent à l'Assemblée de suspendre les droits de vote de la délégation russe, sur la base de l'article 9.1.a. du Règlement de l'Assemblée.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

JENSEN Michael Aastrup, Danemark, ADLE
ACKETOFT Tina, Suède, ADLE
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
AUROI Danielle, France, SOC
BACQUELAINE Daniel, Belgique, ADLE
BERDZENISHVILI Levan, Géorgie, ADLE
BOROWSKI Marek, Pologne, SOC
CESA Lorenzo, Italie, PPE/DC
CIOCH Henryk, Pologne, NI
DESEYN Roel, Belgique, PPE/DC
DZHEMILIEV Mustafa, Ukraine, PPE/DC
ECCLES Diana, Royaume-Uni, GDE
FURSIN Ivan, Ukraine, GDE
GARÐARSSON Karl, Islande, ADLE
GERASHCHENKO Iryna, Ukraine, PPE/DC
GIRZYŃSKI Zbigniew, Pologne, NI
GORGHIU Alina Ștefania, Roumanie, ADLE
GUȚU Ana, République de Moldova, ADLE
GUZOWSKA Iwona, Pologne, PPE/DC
HALICKI Andrzej, Pologne, PPE/DC
JAPARIDZE Tedo, Géorgie, SOC
KAMIŃSKI Mariusz, Pologne, NI
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
KAŠĖTA Algis, Lituanie, ADLE
KHIDASHELI Tinatin, Géorgie, ADLE
KONDRATIUK Olena, Ukraine, PPE/DC
LABAZIUK Serhiy, Ukraine, NI
LENZ Tomasz, Pologne, PPE/DC
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
LØHDE Sophie, Danemark, ADLE
LUNDGREN Kerstin, Suède, ADLE
MATEU PI Meritxell, Andorre, ADLE
MICHEL Jean-Pierre, France, SOC
MIKUTIENĖ Danguotė, Lituanie, ADLE
MULARCZYK Arkadiusz, Pologne, NI
OEHRJ Judith, Liechtenstein, ADLE
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
OROBETS Lesia, Ukraine, PPE/DC
PANKEVYCH Oleh, Ukraine, NI
PASQUIER Bernard, Monaco, ADLE
PECKOVÁ Gabriela, République tchèque, PPE/DC
POLČÁK Stanislav, République tchèque, PPE/DC
POPESCU Ivan, Ukraine, SOC
ROTNICKA Jadwiga, Pologne, PPE/DC
RYABIKIN Pavlo, Ukraine, PPE/DC
SHEVCHENKO Oleksandr, Ukraine, NI
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
WALTER Robert, Royaume-Uni, GDE
WILCOX Judith, Royaume-Uni, GDE
ZBONIKOWSKI Łukasz, Pologne, NI
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe